

PARLONS CHANVRE

La constance et le renouvellement du vocabulaire au fil du temps reflètent ceux de la réalité sociale et économique du quotidien. Les mots se créent au gré d'une mode, d'une affaire, d'une nouveauté artistique, d'une révolution technique...

Quelques-uns meurent aussitôt, d'autres traversent les décennies ou les siècles, tels quels ou en s'adaptant, se modernisant, restant perpétuellement d'actualité.

De notoriété publique, le terme *chanvre* est né de la transformation progressive du latin *cannabis* (ou moins évident du grec *kannabis*). Or ces deux mots n'ont que trois lettres en commun, subtilité des mutations linguistiques. Décortiquons.

Du latin littéral, *cannabis* est devenu *canapus* en latin vulgaire, langage usité sous l'Empire chrétien médiéval. Puis, les particularismes régionaux se sont chargés d'en modifier la prononciation, répandant le *canebe* en pays d'oc et le *chenvre* en langue d'oïl, par contiguïté à l'oral entre le B et le V. Les deux racines ont été parallèlement conservées et agrémentées de multiples suffixes et préfixes, affectifs ou spécifiques, entre le XI^e et le XX^e siècle.

Logiquement, le vocabulaire lié au chanvre commun s'est considérablement étoffé durant les derniers siècles médiévaux et au début de l'époque moderne, périodes où le chanvre fait partie du paysage banal et quotidien des Français, qui le cultivent, l'affinent, le peignent, le vendent, le portent... On y voit pulluler nombre de termes agricoles dérivés de ces racines, en cohérence avec les impératifs lexicaux d'un pays essentiellement rural.

Ainsi, le terrain de culture est-il passé dans le sud de canaparia à *can(n)ebière*, et au nord de *chanevière* (1226) à *chènevrière* (1296), avant de devenir définitivement *chanvrière* (1429) ; la graine, initialement *canaputium*, a évolué en *chanevis* ou *chènevise* (1268) ; la fibre, indifférenciée dans le langage de celle du lin ou de la laine avant le XV^e siècle, s'est vue nommée à cette époque *chènevotte*. Le vocabulaire textile se spécifie de même par nécessité professionnelle : la toile de chanvre est successivement *cheneve*, *chenevas*, *canevach* et finalement *canevas* (XVI^e siècle).



Encyclopédie Diderot & D'Alembert

Les paysans, artisans et ouvriers du chanvre créent ainsi la nomenclature nécessaire à leur besogne. Largement diffusée à l'oral, elle passe rapidement dans les documents économiques, administratifs et littéraires. Le Chevalier de Jaucourt les énoncera dans son très technique article *Chanvre* de l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert. Jusqu'alors, seule l'activité et les outils alloués au chanvre avaient été baptisés, le travail étant le principal centre d'intérêt de la société d'Ancien Régime, tandis que le XIX^e siècle, soucieux de la nouvelle question sociale, va s'intéresser à l'homme qui s'en charge. George Sand, en 1855, créera même le néologisme *chanvreur* pour le désigner.

Cependant, le vocabulaire cannabique empiète également sur le lexique non professionnel, et ce en toute logique, puisque le chanvre reste jusqu'au XX^e siècle en France un élément du quotidien. Parler de toiles, voiles ou draps en chanvre est même devenu pléonasmie entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, et une garantie de qualité par la suite. Ce lexique est parfois utilisé pour nommer d'autres plantes : le chanvre de Manille est en fait tiré du bananier, l'hibiscus de Guinée se dote de l'adjectif *cannabinus* en raison de sa ressemblance biologique avec les cannabinaées.

Le chanvre est devenu un terme générique, au même titre que certaines marques sont aujourd'hui le nom courant d'appareils électriques. La potence même s'appellera populairement *cravate de chanvre*, les cordes étant toutes tissées de chènevottes jusqu'au XIX^e siècle. Le chanvre est banal, il fait aussi bien partie du vocabulaire technique que des discussions communes ou argotiques.

Les locutions chanvresques sont aujourd'hui extrêmement rares, la plante ayant perdu sur deux ou trois générations son aspect utilitaire depuis sa classification stupéfiante. Le vocabulaire cannabique a quasiment perdu toute notion matérielle, traditionnelle, auprès du public, au profit de la connotation mystique du *cannabis sativa indica* (1846), nom scientifique du végétal psychotrope. Dans cette acception abstraite, hallucinatoire, du chanvre dit indien, on perd la racine étymologique : le chanvre et ses pendants (pollen, graine, huile, résine...) deviennent haschisch, herbe, marijuana, etc... Le lexique actuel a tendance à redoubler de périphrases, d'allégories diverses tournant autour du sujet, trouvant des ersatz linguistiques qui font oublier la matière première, tendance à s'exotiser pour effacer les racines ancestrales qui lient le chanvre à notre patrimoine.

Le vocabulaire actuel du chanvre se pare d'une connotation d'agrément de divertissement en opposition radicale avec le lexique professionnel, qualitatif et fonctionnel qu'il avait toujours revêtu. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, il reflétait une tradition sociale séculière, une base économique vieille de mille ans.

Vanessa Rabesandratana